

<b>Projet Sportif et de Développement pour l'Olympiade 2017/2020</b>
--

## **Préambule**

Notre projet s'inscrit dans la continuité de ce qui avait été proposé au cours de l'Olympiade précédente tout en s'appuyant sur le Plan de Développement préparé par notre CTS-R, Romain Girouille dont il convient ici de saluer l'investissement et le sérieux dont il a su faire montre dès sa nomination en janvier 2016. N'oublions pas le formidable travail accompli depuis plusieurs années par Valérie Herman, Adjointe Administrative, dont la parfaite connaissance des dossiers en fait la véritable cheville ouvrière de notre Comité.

Il est clair que, si nous sommes élus, nous souhaitons travailler en parfaite osmose avec eux ainsi qu'avec les membres de l'E.T.R. dont la qualité du travail n'est plus à démontrer.

### **1. Promotion du Sport pour le plus grand nombre**

Des actions seront mises en place dans le but :

- d'augmenter le nombre de licenciés ;
- pérenniser le Rassemblement Régional Jeunes ;
- de développer l'accès d'un plus grand nombre de clubs aux différents labels : FFTA & « Citoyen du Sport » ;
- d'augmenter le nombre de clubs pouvant accueillir des personnes en situation de handicap ;
- d'augmenter le nombre de licenciées féminines ;
- de promouvoir les valeurs éducatives et citoyennes véhiculées par le sport.

### **2. Développement du Sport du Haut Niveau**

Il s'agira notamment de :

- Renforcer et améliorer le dispositif « Collectif Régional » visant nos jeunes athlètes (l'ex « préfilière ») ;
- Mettre en place un véritable parcours de performance régional afin que nos archers redeviennent compétitifs au niveau national ;
- Aider et inciter les Clubs à être labellisés « Ecole du Tir à l'Arc Français » ;
- Tendre vers la création d'une structure d'entraînement régional (ce qui justifie les efforts qui ont été faits et que nous continuerons à faire pour maintenir l'existence du CSN de Houlgate).

### **3. Prévention par le Sport et Protection des Sportifs**

Le sport est un facteur de santé publique. Plus que d'autres, certaines de nos pratiques en plein air y contribuent directement ; nous y voyons un angle d'attaque intéressant pour redonner au Tir en Campagne ses « lettres de noblesse ».

En ce qui concerne la protection des sportifs, il s'agira de sensibiliser les sportifs eux-mêmes mais aussi les encadrants et les dirigeants sur les risques liés aux pratiques dopantes et la prise de produits stupéfiants.

### **4. Promotion des Métiers du Sport**

Les changements annoncés dans le schéma des formations fédérales nous obligerons à repenser nos offres de formation mais également à proposer des solutions à la Fédération pour que les cadres précédemment formés puissent bénéficier des nouvelles compétences développées dans la nouvelle formation d'Entraîneur.

Il conviendra aussi d'inciter certains cadres à suivre des formations professionnelles (CQP, DEJEPS, DESJEPS).

La finalité de ces démarches vise à harmoniser et à améliorer la qualité de l'apprentissage du tir à l'arc dans nos Clubs.

La Commission Communication du Comité réalisera les documents nécessaires à la mise en place de ces actions et le site web (à repenser) relatera le suivi de tous ces projets ; les réunions des Présidents de Clubs que nous souhaitons mettre en place permettront entre autres sujets de faire le point.

Toutes les dispositions de ce projet sont conformes aux directives du Ministère de la Jeunesse et des Sports que nous nous devons, dans le cadre de notre délégation de service public, de relayer.

**En accord avec les membres de la liste**

**Christian VERROLLES**